55.04
51 mf

“COMM
EI

C

(*Professe*

Aux ca

Lo

Ni

Kı



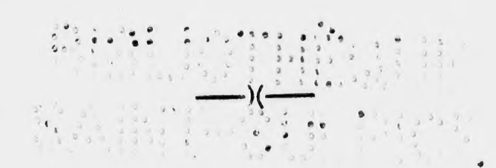
"MOBILISATION"

ou

"COMMENT METTRE LA MILICE CANADIENNE EN ÉTAT D'ENTRER EN CAMPAGNE."

Conférence par le Capitaine A. H. Lee, A.R

(*Professeur de Stratégie et de Tactique au Collège Militaire Royal.*



Aux camps de la milice, automne de 1896 :—

LONDON,	17 SEPT.	ST. JEAN,	23 SEPT.
NIAGARA,	18 SEPT.	LAPRAIRIE,	24 SEPT.
KINGSTON,	21 SEPT.	LÉVIS,	25 SEPT.

P355.04
L51mf

ci

de

se

QUARTIERS GÉNÉRAUX

OTTAWA, 24 octobre 1896.

Le présent travail est imprimé par ordre de l'officier général commandant la Milice, pour l'information de ceux des officiers de Milice qui n'étaient pas présents lors de sa lecture.

Par ordre,

M. Aylmer
Col.
A. G.

58650

P

e

:
e
i
s
e

t
l

n
l
n
i

u
d
a

p
fa
d
a
n
d

v
n
en
N
ti
au
m

se
el
tu

" MOBILISATION "

OU

"COMMENT METTRE LA MILICE CANADIENNE EN ÉTAT D'ENTRER EN CAMPAGNE."

La Milice Active du Canada qui compte quelque 35,000 hommes, est indubitablement un aussi beau corps d'hommes que l'on puisse trouver au monde, et il contient en lui-même un énorme pouvoir de guerre, si seulement ce pouvoir recevait son plein essor et était dirigé au meilleur avantage possible.

Les nombres seuls et la valeur mal dirigée sont, toutefois, de peu d'utilité dans la guerre moderne, et la science a depuis longtemps remplacé la force brute.

Pour me servir d'une expression familière, un levier n'a de lui-même que peu de force ou de vertu, mais lorsqu'il est judicieusement appliqué et scientifiquement manié il peut vaincre la résistance de masses infiniment plus lourdes que lui-même.

Il en est ainsi des armées modernes. La science et une vive perception de savoir comment tirer le plus d'avantage possible des forces à notre disposition sont absolument essentielles au succès.

Plus le levier est court et faible, plus il faut l'appliquer scientifiquement ; et plus l'armée est petite et faible, plus le développement complet de ses pouvoirs devient essentiel. On ne peut nier que la force actuelle de la Milice Active sera trouvée désagréablement petite si le Canada était malheureusement engagé dans la défense de sa vaste frontière.

Mais, admettant notre petit nombre, nous ne pouvons plus longtemps prétexter les mauvais ouvriers et nous plaindre des outils, car nous avons la fine fleur en fait d'hommes, et grâce à la petite félicitation du Nouvel An que nos dignes cousins d'au delà la frontière ont jugé bon de nous envoyer, nous avons—ou aurons sous peu—ce que la science peut produire de mieux en fait d'armes et d'équipement.

Or, je crois que le temps est arrivé pour la Milice de se prendre plus au sérieux, et de considérer comment elle se préparerait à la guerre, si une telle éventualité, désagréable mais toujours possible, arrivait.

En termes plus précis et techniques, le problême de "mobilisation pour la guerre" doit être parfaitement étudié et universellement compris.

"Mobilisation" est le nom donné au procédé par lequel une armée est rendue mobile et capable de se mettre en campagne contre un ennemi.

Comme vous le savez, les forces militaires d'un pays, en temps de paix, se composent d'un nombre d'unités distinctes :—Régiments de cavalerie, batteries d'artillerie, bataillons d'infanterie, et ainsi de suite. Ces forces sont dispersées par tout le pays, et n'ont pas de rapports entre elles, elles sont tenues sur un pied de paix en fait d'hommes et de matériel, elles ne gardent en leur possession ni équipement de camp ni transport, et on ne peut aucunement dire qu'elles sont prêtes au service actif.

Afin de mettre ces unités en état d'entrer en campagne comme corps combattants, les mesures suivantes doivent être prises :—

1. Remplir leurs cadres en fait d'hommes et de chevaux.
2. Recevoir et leur distribuer des armes, habillements, sellerie, etc.
3. Obtenir les équipements de camp, les munitions et autre matériel de guerre.
4. Obtenir le transport nécessaire pour ce qui précède.

Ceci accompli, les diverses unités doivent être organisées en formations de guerre, telles que brigades, divisions, corps d'armée, etc., et sous ce chef doit être comprise l'organisation des importants services du transport, des approvisionnements, des hôpitaux, du matériel, et des arsenaux.

Tout ce qui précède forme les préliminaires indispensables et le nerf de tout plan stratégique d'opérations, et exige les préparatifs les plus élaborés et les plus ardus en temps de paix. Je désire surtout vous convaincre que l'élaboration d'un plan de mobilisation est essentiellement une tâche pour le temps de paix, et comme nous jouissons aujourd'hui, je suis heureux de le dire, d'une paix sans nuage, le moment est spécialement propice pour attaquer et résoudre ce problême d'une importance vitale.

Dans le cas où il y aurait ici présents quelques sceptiques qui soupçonneraient que j'insiste un peu trop sur l'importance de la mobilisation, j'oserai appuyer

ma prétention en faisant appel à l'histoire récente. Rien de plus convaincant que l'histoire, et nulle preuve plus évidente ne peut être produite que celle offerte par les événements préliminaires de la grande guerre franco-prussienne de 1870-71.

Je ne veux pas faire l'historique de cette guerre, mais nous savons tous que les Français furent les agresseurs, et confiants dans leur capacité de vaincre, provoquèrent la guerre d'un cœur léger.

Nous pouvons aussi nous souvenir comment le ministre de la Guerre français répondit avec toute confiance que les armées françaises étaient prêtes "jusqu'au dernier bouton sur les guêtres du dernier homme" alors que figurativement parlant, le premier homme n'avait pas même de guêtres du tout.

Toutefois, en juillet 1870, le cri "à Berlin" s'éleva par toute la France, et non seulement les Français mêmes mais tout le reste de l'Europe s'attendaient à ce que les armées françaises franchiraient le Rhin et entreraient en Allemagne immédiatement.

Mais il devint bientôt évident que pendant les quelques dernières années la France avait constamment provoqué la guerre, et n'avait pris aucunes mesures de s'y préparer, tandis que l'Allemagne avait tout aussi constamment cherché la paix, mais en même temps avait perfectionné son organisation militaire et fait les préparatifs les plus complets pour la lutte suprême dans le cas où elle deviendrait inévitable.

Pour faire réussir le plan d'invasion français, il fallait que les armées françaises fussent prêtes à se mouvoir plusieurs jours avant l'ennemi, et l'on comptait avec confiance qu'on atteindrait ce but par une plus rapide mobilisation.

Et cependant quelle était la condition réelle de l'armée française à cette époque ?

On ne peut nier qu'elle se composait d'hommes braves, mais ces hommes étaient mal exercés, mal disciplinés et mal conduits.

Un tiers des officiers étaient sortis des rangs, et l'influence politique, le plus grand fléau dont puisse être affligée une force militaire, avait rempli les hauts grades de chercheurs de places indignes.

L'état-major général était ignorant, et méprisait son ennemi, ce qui est toujours une grande faute.

Les habillements, les accoutrements et les armes manquaient pour les réserves, et par suite de l'erreur fondamentale d'une "centralisation exagérée" les

grands dépôts furent désespérément encombrés, et il devint impossible de faire une distribution convenable même du matériel qui était disponible.

Il y avait un manque absolu de système et d'organisation, et à l'ouverture des hostilités presque les deux tiers des régiments se trouvèrent éloignés de leurs dépôts, et leur mobilisation entravée à chaque pas.

Les moyens de transport étaient pitoyables, et les wagons nécessaires à la mobilisation, n'étant accumulés qu'aux grands dépôts, retardèrent la mobilisation de l'armée pendant plusieurs semaines en arrivant très tard.

Les chemins de fer aussi furent utilisés sans ordre ni méthode, et le résultat fut une confusion sans fin. Les chemins furent obstrués, les troupes furent envoyées aux faux endroits de concentration et errèrent sans but par le pays ; les réserves accouraient, quelques-uns sans uniformes, quelques-uns sans armes, et les chevaux, wagons et état-major, faisaient tous défaut. L'artillerie était à court de munitions de réserve, le département des approvisionnements, qui n'avait jamais été bien organisé, était dans un état de paralysie, et les troupes furent bientôt affamées ; des cartes topographiques furent distribuées aux officiers, mais des cartes de l'Allemagne seulement, pays que les Français ne virent qu'en qualité de prisonniers ; et la confusion qui régnait partout, et l'imprévoyance totale pour la guerre devinrent bientôt si évidentes que toute idée d'un mouvement en avant dut être abandonnée.

Voilà pour la mobilisation française !

Comparons-la maintenant avec les arrangements allemands.

A part la préparation de vastes plans stratégiques pour faire face à toute action possible de la part des Français, un plan de mobilisation vaste et élaboré avait été dressé des années auparavant par Von Moltke, et fut alors mis à exécution avec une certitude et une facilité infaillibles.

Les officiers et les hommes étaient bien équipés et habilement exercés, et l'état-major parfaitement compétent.

Le système allemand, contrairement au système français, était essentiellement un système de décentralisation, et chaque corps d'armée fut assemblé simultanément dans son propre district territorial, au complet en hommes et en matériel, et avec son propre état-major.

Chaque corps, une fois prêt à marcher de l'avant, fut alors dirigé sur la frontière par sa propre ligne de chemin de fer, et ce même chemin de fer fut ensuite utilisé à amener des approvisionnements, des renforts, etc., directement au corps de son propre district territorial.

De sorte que la tâche d'approvisionner les armées était répartie par toute l'Allemagne, et fut très légère en conséquence.

En France, d'un autre côté, les approvisionnements avaient tous été rassemblés dans quelques grands dépôts, et tandis que les chemins de fer français présentaient une scène de désordre décourageant, d'obstruction et de mouvements intempestifs, ceux d'Allemagne agissaient avec l'ensemble et la sûreté de fleuves coulant à la mer.

Afin de donner une idée de l'exactitude minutieuse des préparatifs allemands, je dirai que des tableaux indiquant le jour et l'heure du départ et de l'arrivée de chaque régiment avaient été dressés des années auparavant, et lorsque la guerre fut déclarée tout ce qui était nécessaire pour mettre en mouvement cette immense machine fut de télégraphier à chaque centre militaire le seul mot " mobilisez."

Et le résultat fit voir la perfection du plan allemand, car juste dans une semaine la mobilisation de la vaste armée d'à peu près un demi-million d'hommes était complète dans chaque détail, et dix-sept jours après la déclaration de guerre les trois grandes armées allemandes étaient virtuellement concentrées au delà du Rhin, et prêtes à pénétrer sur le territoire français.

Ce qui s'ensuivit est bien connu—la chute absolue d'une puissante nation—et les Français payèrent cher leur excès de confiance et leur manque de préparatifs.

La morale est évidente : *Dans la guerre moderne une campagne ne peut être rapidement ouverte ou menée à une conclusion avantageuse, à moins que des plans complets de mobilisation et d'opérations ne soient dressés et pratiqués d'avance.*

Vous ayant convaincus, je l'espère, de l'importance vitale de cette question de mobilisation, et indiqué brièvement ce qu'elle implique, examinons maintenant nos propres besoins, et considérons graduellement comment nous nous y prendrions pour mobiliser notre petite armée, la Milice Active du Canada.

La fondation de tout projet de mobilisation est naturellement le plan stratégique des opérations qu'on se propose d'entreprendre en cas de guerre.

Ces plans stratégiques sont dressés de manière à faire face à toutes éventualités possibles, telles que la défense de points importants le long de notre frontière, ou invasions projetées du territoire de l'ennemi.

Pour certaines raisons, cependant, tous ces plans doivent être gardés strictement secrets, et n'être connus que des principaux aviseurs militaires du gouvernement, mais dans tout plan d'opérations les principes de mobilisation seront les mêmes, et nous pouvons discuter le cours général d'action avec toute l'efficacité nécessaire sans présupposer aucune éventualité particulière.

La grande idée est que dans tout plan stratégique la milice disponible est divisée en divisions, brigades, garnisons ou détachements, ayant chacun un lieu de concentration définitivement assigné, et que ces divisions, brigades, etc., seront rassemblés à leurs stations de concentration aussi rapidement que possible, pour là y être soudés en forme parfaite, avec état-major, équipement et transport au complet, prêts à rencontrer l'ennemi aussitôt que la chose est nécessaire.

Mais cette distribution principale, ou plutôt rassemblement, avant d'être accomplie, exige beaucoup de travail.

Nos escadrons, batteries et bataillons sont dispersés par tout le pays, et bien qu'ils seraient déplacés le moins possible, ils doivent cependant, être rassemblés dans un ou deux grands centres, et ceci promptement et sans embarras ou confusion.

En conséquence la grande question que nous avons à considérer, est, quelle est la meilleure manière d'arriver à ce résultat ?

Je vais essayer de vous donner un aperçu (et je regrette que le temps ne me permette pas d'aller au-delà d'aperçus) d'un plan qui s'accorde généralement avec les dernières idées européennes, bien que modifiées pour s'adapter aux conditions canadiennes. Toutefois vous êtes probablement beaucoup plus au fait que moi de ces conditions locales, et je me bornerai donc à offrir mes opinions pour ce qu'elles valent ; je désire surtout, une fois la conférence terminée, que les officiers critiquent tout point qui paraîtrait impraticable, ou posent des questions, de façon qu'on puisse les discuter, et par ce moyen arriver au fond de l'affaire.

Commençons par le commencement, et examinons séparément le cas de chaque unité, bataillon, batterie, ou quoi que ce soit.

Aussitôt que la guerre paraît imminente, des efforts devraient être faits pour mettre l'effectif des unités sur un pied de guerre, en recrutant, dans l'endroit, des hommes capables et prêts à servir.

Le plus souvent, dans ce pays, il se trouvera probablement dans le voisinage de chaque dépôt de compagnie ou régimentaire, un nombre suffisant d'hommes qui ont déjà servi, et qui consentiraient à s'enrôler de nouveau. Et ces hommes, naturellement, étant d'anciens soldats, seraient généralement préférables aux recrues.

Pour éviter l'ennui de chercher des hommes capables, je suggérerais que l'officier commandant de chaque compagnie, troupe ou batterie tienne en temps de paix un " contrôle de service de guerre " dans le genre ci-dessous :—

Contrôle de service de guerre de la compagnie No. 3, 150e bataillon.

Dans le cas où la Milice serait appelée pour la défense du Canada, je consens à servir dans la compagnie No. 3, 150e bataillon.

GRADE.	NOM.	ADRESSE.	SIGNATURE.
Caporal.....	T. Atkins.....	B. P., London.	Thomas Atkins.
....	....	....	....
....	....	....	....

Alors si l'occasion se présentait un officier commandant serait probablement capable de mettre la main sur autant d'hommes qu'il en aurait besoin, à un court avis.

Et ces hommes, en étant avertis par lui, rejoindraient leurs compagnies aux quartiers généraux, et là seraient munis d'un assortiment complet d'uniforme, armes et équipement.

L'officier commandant de chaque compagnie devrait en conséquence être toujours muni d'un assortiment suffisant de ce qui précède pour compléter l'effectif de guerre de sa compagnie, car il est inutile d'enrôler des hommes si vous ne pouvez les équiper.

Chaque homme, y compris ceux qui servent déjà, sera aussi muni des divers articles qui sont requis en temps de guerre mais non en temps de paix. A part les armes et l'équipement chaque homme serait muni des "nécessaires" mentionnés au Tableau I.

Ces nécessaires auraient probablement à être achetés dans l'endroit, et je suis certain que le meilleur plan serait que chaque homme les achète lui-même, à condition qu'il reçoive une allocation raisonnable (disons $3) si son petit équipement est approuvé par son officier commandant.

A part cet équipement de l'homme, l'unité elle-même exige son propre équipement régimentaire de plusieurs articles qui sont nécessaires pour lui permettre de se mouvoir et de combattre, mais qui sont en aucune manière personnelle au soldat individuellement.

Ce matériel est divisé en deux classes, désignées respectivement "Premier équipement régimentaire" et "Deuxième équipement régimentaire."

A première vue le plan le plus simple semblerait de garder, en temps de paix, tout le matériel de guerre requis au dépôt de chaque unité, de façon à être prêt à être distribué aussitôt que nécessaire. Mais ceci n'est pas possible pour deux raisons.

Premièrement.—A cause de la dépense. Il faudrait construire de grands magasins aux quartiers généraux régimentaires, payer permanemment des gardes-magasins, acheter une grande quantité de matériel, wagons, etc., et les garder à rien faire. Dans l'état actuel de nos finances ce plan ne serait pas justifiable.

Deuxièmement.—Si la guerre éclatait, il y aurait assez de confusion et d'embarras sur les chemins de fer, sans les obliger à transporter sans nécessité des masses énormes de matériel de diverses parties du pays aux endroits de concentration.

Donc les articles et approvisionnements seuls qui sont immédiatement requis, *i.e.*, le "premier équipement régimentaire," devraient être rassemblés aux quartiers généraux régimentaires, et les articles les plus encombrants, et ceux qui ne seraient requis que lorsque l'unité se mettrait en campagne, *i.e.*, le

"second équipement régimentaire," devraient être rassemblés aux "stations de concentration" par les états-majors de district.

Le "premier équipement régimentaire" se compose principalement d'ustensiles de cuisine, outils de boucher, d'outils de tranchées, de munitions d'artillerie, etc., et de véhicules dans lesquels ces articles sont transportés. (Pour liste détaillée, voir Tableau II.)

Cet équipement serait acheté dans l'endroit même par les officiers commandant des unités (non des compagnies ou troupes), sur reçu de l'ordre de mobiliser, et à cette fin l'autorisation financière leur serait fournie par le Ministère de la Milice par la voie de l'officier commandant le district.

Le transport cependant sera probablement tout loué, et les officiers commandants devraient se faire un devoir en temps de paix de regarder autour d'eux et garder une liste des véhicules suffisants, avec chevaux et conducteurs, qui seraient immédiatement disponibles en cas de nécessité. De fait ils pourraient passer une espèce de contrat conditionnel avec les propriétaires de transport et boutiquiers de l'endroit pour fournir ce premier équipement régimentaire en cas de guerre. Une entente de ce genre éviterait beaucoup de confusion par la suite.

Le "second équipement régimentaire" se compose principalement de fournitures munitionnaires de mobilisation, tentes, couvertures, et de wagons d'approvisionnements et d'ambulance. (Pour liste détaillée voir Tableau III.) Cet équipement serait rassemblé aux principales "stations de concentration" par les officiers commandant les stations et leur état-major.

Il est à supposer que les munitions, tentes et couvertures seront déjà permanemment emmagasinés à ces stations de concentration, et que tout ce qu'aura à faire l'officier commandant du district sera de les distribuer aux partis avancés des diverses unités à mesure qu'ils arrivent.

Il reste encore la question du transport à résoudre, et elle est comme d'ordinaire très difficile.

La seule solution que je voie est celle-ci : L'officier commandant du district serait muni, en temps de paix, de tables indiquant exactement le nombre de chevaux et de véhicules (y compris les chevaux pour les états-majors divisionnaires et de brigade) qui seraient requis à chaque station de concentration en cas de guerre. Avec cette liste pour le guider, l'officier

commandant du district préparerait et garderait un registre des chevaux et véhicules qui seraient promptement disponibles en cas de besoin. (Pour faire face à toutes demandes possibles il devrait avoir une marge d'au moins 50 pour cent).

Afin de lui aider à remplir ce très important devoir, je suis fortement d'opinion que chaque officier commandant de district devrait avoir permanemment attaché à son état-major un officier, désigné "Officier de transport du district," qui serait responsable de l'enregistrement convenable et de l'engagement conditionnel de tout transport nécessaire et propice tel que détaillé plus haut. (Les chevaux seraient classifiés en "chevaux de selle" et "chevaux de trait.")

Voilà pour les arrangements préliminaires en temps de paix, en tant que la chose nous regarde. Toutefois il reste beaucoup d'autres choses à faire aux quartiers généraux de milice, en particulier la préparation des listes détaillées indiquant la composition des diverses divisions, brigades et détachements, et les noms des officiers choisis pour leurs états-majors.

Mais ce travail, tout comme le plan de campagne, est essentiellement de la compétence des principaux aviseurs militaires du gouvernement, et pour plusieurs raisons évideutes serait gardé secret jusqu'au dernier moment.

Supposons pour un moment que tout ce travail a depuis longtemps été fait en temps de paix et qu'une éventualité survienne et que l'ordre de mobiliser pour la guerre soit télégraphié d'Ottawa.

Cet ordre serait envoyé directement aux officiers commandant des districts par l'Adjudant général, qui en même temps dépêcherait les tables déjà détaillées et préparées de l'exacte distribution, dans le plan de mobilisation, de chaque unité dans les districts respectifs. Ces tables comprendraient aussi des détails complets de ces divisions, brigades, etc., à former, ainsi que leurs états-majors.

Au reçu de l'ordre télégraphique de mobiliser, les officiers commandant des districts avertiraient immédiatement les officiers commandant des unités par télégraphe, et verraient tout de suite à la collection et distribution du "second équipement régimentaire," et à l'arrangement des camps ou cantonnements.

Passons maintenant aux unités, et examinons d'abord le cas d'un corps urbain.

Sur réception de l'ordre de mobiliser de l'officier commandant un district, l'officier commandant devrait immédiatement :

1. Avertir tous les officiers et hommes, et recruter pour compléter l'effectif de guerre.
2. Prendre des mesures pour l'inspection médicale des officiers et des hommes. (Ceux qui seront trouvés impropres au service seront immédiatement renvoyés.)
3. S'arranger pour recevoir, loger sous des tentes, dans des bâtiments loués, ou cantonnements, les hommes à mesure qu'ils arrivent. (Les officiers de compagnies veilleraient naturellement à ce que leurs hommes soient munis de " nécessaires.")
4. Rassembler le premier équipement régimentaire, et son transport, désigner un parti à cheval et un officier subalterne comme " officier de transport régimentaire " qui rassemblera les chevaux et voitures nécessaires, et les répartira pour les divers services.
5. Détacher et envoyer à la " station de concentration " le parti avancé pour retirer le " second équipement régimentaire " de l'officier commandant le district, et le tenir prêt pour l'unité à son arrivée.
6. Engager ou prendre des arrangements pour le transport par chemin de fer ou autre moyen, de l'unité au complet avec son " premier équipement régimentaire " à la " station de concentration."
7. Aussitôt que l'unité est prête à partir télégraphier le fait à l'officier commandant le district.
8. Se rendre avec l'unité à la " station de concentration," et là être rejoint par le parti avancé qui aura rassemblé le " second équipement régimentaire " et probablement assis le camp.

La mobilisation de cette unité sera alors complète.

Dans le cas de corps ruraux, les devoirs des officiers commandants seraient pratiquement les mêmes, sauf que chaque troupe ou compagnie serait rassemblée et munie de son équipement personnel au dépôt de la troupe ou compagnie.

Ceci accompli la troupe ou compagnie se rendrait aux quartiers généraux régimentaires sans retard, et là recevrait son "premier équipement régimentaire." (Dans les cas exceptionnels, les troupes ou compagnies peuvent être désignées pour service détaché, ou pour se rendre directement à la station de concentration, sans d'abord arrêter aux quartiers généraux régimentaires, mais on doit toujours éviter cela s'il y a moyen.)

Quant aux batteries d'artillerie, vu qu'elles portent elles-mêmes la plus grande partie de leurs munitions, il ne sera pas nécessaire de rassembler d'autre transport aux stations de concentration que ce qui est requis pour les munitions supplémentaires de mobilisation.

En quittant son dépôt régimentaire, chaque unité tomberait sous les ordres immédiats de l'officier commandant la brigade, le détachement, ou autre formation auquel elle est assignée dans les détails de mobilisation.

Le problème du transport, est, comme je l'ai déjà dit, le plus difficile et le moins satisfaisant, et très souvent on aura à le résoudre sur le terrain même.

Dans le service anglais, comme dans la plupart des armées modernes, on garde toujours en magasins des wagons militaires réglementaires, qui sont spécialement adaptés aux munitions qu'ils ont à porter. Ces wagons sont désignés "service général," "artillerie," "S. A. A.", etc.

Mais ici, dans ce pays, l'économie défend de faire provision de ce transport spécial, en temps de paix, et dans les cas d'urgence il nous faudra utiliser les wagons qu'on peut se procurer dans l'endroit. Il me semble, toutefois, que le wagon ordinaire du pays à quatre roues, avec deux chevaux, pourrait facilement s'adapter à presque tous les besoins, et elle peut contenir beaucoup (quelque 2,000 livres.) Mais c'est un point sur lequel la connaissance locale est de grande valeur, et je serais heureux d'obtenir des opinions quant aux wagons les plus propices que l'on peut se procurer.

De fait toute expression d'opinions sur la question du transport, des taux probables de fret, etc., serait bienvenue, car je ne cherche qu'à arriver à l'exacte vérité. Et vu qu'il est plus que probable que nous manquerons de wagons munitionnaires d'artillerie, je serais très content de savoir si les officiers d'artillerie sont d'accord sur ce qui est le meilleur genre de wagon pour porter leurs grosses munitions.

Quant aux chevaux requis, je comprends qu'il n'y aurait pas de difficulté à en louer tout le nombre voulu ; mais en Angleterre, c'est tout le contraire. On a établi là, avec succès, la méthode de payer une petite retenue annuelle aux propriétaires de chevaux, qui eux s'obligent par contrat à vendre les chevaux nécessaires à un taux fixe en cas de guerre.

Ce plan rencontrerait, tout probablement, des objections financières dans ce pays.

Une chose dont je n'ai pas encore parlé, est la question de recrutement pendant les hostilités, pour empêcher le gaspillage et conserver la force numérique des régiments à la frontière.

Un grand nombre de recrues serait continuellement exigé, mais il n'y aurait pas de difficultés à les avoir, vu que l'enthousiasme public est ordinairement surexcité pendant une campagne nationale, et la meilleure jeunesse du pays se rangerait sans doute sous les drapeaux.

Alors survient la question : Où iront-ils se ranger, et comment seront-ils équipés et exercés après s'être rangés ?

En Angleterre cet enseignement est fait par l'état-major d'instruction permanent aux divers dépôts régimentaires, mais comme de raison, rien de tel n'existe aux dépôts régimentaires dans ce pays.

Le seul plan praticable semblerait de constituer les stations actuelles des corps permanents en centres de recrutement et de n'accepter que les hommes qui s'y présentent.

Un personnel d'instruction composé d'officiers et de sous-officiers serait alors détaché des corps permanents pour exercer les recrues à mesure qu'elles arrivent, et bien que ce devoir puisse ne pas être aussi populaire ou animant que de combattre à l'avant, il constituerait un des plus importants et plus responsables devoirs qu'un officier serait appelé à remplir.

Il faudrait accumuler à ces centres de recrutement de grandes réserves d'habillement, d'armes et équipement, et les garder en quantité suffisante pour faire face à toute éventualité.

Dans le cas de dépôts d'infanterie, les recrues seraient probablement formées en un « dépôt de bataillon » de façon à recevoir un entrainement régimentaire convenable, et l'état-major de dépôt s'efforcerait d'équiper les hommes, et leur enseigner l'usage de la carabine et les éléments d'exercices, aussi rapidement

que possible. Alors à mesure que la campagne progresse, et que les demandes arrivent de l'avant pour des hommes frais, les meilleurs seraient choisis et expédiés tel que demandé.

J'ai jusqu'ici indiqué brièvement et esquissé comment seraient exécutées la mobilisation et la concentration des unités individuelles, et c'est tout ce qui nous est nécessaire pour suivre le sujet à présent, vu que c'est tout ce qui concerne directement les officiers de régiments.

Il ne faut pas supposer, toutefois, que ce que j'ai décrit complète la mobilisation d'une armée.

Restent les grandes questions de former les états-majors divisionnaires et de brigade, les colonnes munitionnaires, les compagnies d'ambulanciers et les hôpitaux de campagne, les services des approvisionnements et d'artillerie, les centres de remonte, la police militaire, et autres item considérables et très importants. Toutefois ces choses sont plutôt de la compétence de l'état-major aux quartiers généraux, et dans tous les cas sont beaucoup trop compliqués et longs pour être traités dans une conférence comme celle-ci.

Ce que je désire plus particulièrement vous inculquer c'est que l'essence vitale de tout projet de mobilisation sont les détails pratiques tels qu'exécutés par les officiers commandant les unités, et je ne puis trop leur faire voir l'importance énorme du sujet que j'ai essayé d'esquisser ce soir.

Chaque officier devrait s'efforcer de se figurer les petits détails et les difficultés qui sont inséparablement liés à la mobilisation seule d'une compagnie d'infanterie et de s'en emparer et de les résoudre pour son propre commandement, aujourd'hui, en temps de paix. Autrement il existera une confusion inévitable lorsque la guerre éclatera, et il ne sera pas à la hauteur de sa position lorsque l'heure viendra.

Si par malheur le Canada se trouvait impliqué dans une lutte avec son grand voisin du Sud, son principal avantage militaire consisterait dans la possibilité d'une mobilisation plus rapide.

Et cette possibilité repose sur le fait que la milice canadienne est une force homogène, armée et équipée uniformément et sous le contrôle d'une autorité centrale.

Vous savez qu'il s'en faut de beaucoup que le même état de choses existe aux Etats-Unis, et ce fait compense considérablement pour notre petit nombre ; et

c'est à vous de décider si ce grand avantage national sera négligé, ou conservé et mis à profit autant que possible.

En terminant, laissez-moi répéter encore une fois, et très sérieusement, cette vérité évidente :—

" Pour réussir dans la guerre il faut s'organiser pendant la paix."

ARTHUR H. LEE,
Capitaine A.R.

ANNEXE.

N.B.—Les tableaux ci-dessous ne spécifient que les articles qui sont censés absolument nécessaires pour permettre aux unités de prendre et de tenir la campagne. On trouvera de plus amples détails, si c'est nécessaire, dans les " Règlements d'équipement."

TABLEAU I.

" Nécessaires " dont chaque homme devra être muni.

1 paire de souliers en toile.
1 paire de chaussettes de rechange
1 chemise en flanelle ou flanellette.
1 essuie-mains.
1 tablette de savon.
1 peigne.
1 pot à graisse.
1 couteau, fourchette et cuiller.

TABLEAU II.

" Premier équipement militaire."

Ustensiles de cuisine :—

Marmites (12 pintes), 1 pour chaque 15 sous officiers et hommes, 1 pour chaque [illegible] officiers.

Outils de boucherie :—

Scies à arraser, *2 par bataillon.
Tranchets, *2 par bataillon.
Couteaux de boucher (à dépécer) *2 par bataillon.
do (à écorcher) *2 do
Fusils de boucher, *2 par bataillon.
Romaines, *2 par bataillon.
Crochets, *8 par bataillon.
(*Pour les régiments de cavalerie et les batteries d'artillerie, la moitié de ces nombres suffira.)

Outils de tranchées, etc. :—

Bêches, 30 par bataillon, pioches, 30 par bataillon, haches de bûcheron, 2 par bataillon.
(Batteries d'artillerie.)—Munitions au taux de 160 gargousses par canon, ainsi que les wagons nécessaires pour les porter, si les batteries n'en possèdent pas déjà.

TABLEAU III.

" Second équipement régimentaire."

Munitions de mobilisation :—

Au taux de 185 cartouches, par carabine (infanterie.)
" 80 " par carabine (cavalerie.)
" 140 " par canon (artillerie.)
(En sus de 160 gargousses par canon en possession de batteries.)

Tentes :—1 par officier, 1 pour chaque 12 hommes.

Couvertures ou draps caoutchoutés :—1 par homme.

Charriots munitionnaires :—

2 par bataillon (infanterie.)
1 par régiment, (cavalerie.)

Wagons :—

(Approvisionnements et ambulance), 4 par bataillon,
" " 3 par régiment. (cavalerie.)
(Approvisionnements et ambulance), 2 par batterie de campagne.

Charrette à l'eau :—1 par unité.

ıillon.

atteries

taillon,

de 160
s néces-
en pos-

nterie.)
alerie.)
rie.)
session

es.

.

aillon,
iment.

atterie

;